

Teréga, SA
Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

EXCO FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST
2, rue des Feuillants
31076 Toulouse cedex 03
S.A. au capital de € 1 863 000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Toulouse

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Teréga, SA

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Teréga, SA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Teréga, SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 23 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ Immobilisations corporelles

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2019, les immobilisations corporelles s'élevaient à M€ 1 766, soit 90 % des actifs de la société. Elles sont constituées d'investissements relatifs au transport de gaz pour un montant de M€ 1 336 et au stockage pour M€ 430, tel que cela est présenté dans la note « Immobilisations Transport et Stockage » de l'annexe aux comptes annuels.</p> <p>Immobilisations relatives au transport</p> <p>Le montant des acquisitions d'immobilisations de transport comptabilisées au titre de l'exercice 2019 s'élève à M€ 207.</p> <p>Les immobilisations relatives au transport sont principalement composées de canalisations et de stations de compression.</p> <p>Les ouvrages de transport sont soumis à autorisation ministérielle, préfectorale et, le cas échéant, à l'autorisation des autres organes compétents. Pour chaque projet et en application des dispositions des articles L. 134-3 et L. 431-6 du Code de l'énergie, les gestionnaires de réseaux de transport de gaz, dont votre société fait partie, doivent transmettre leurs programmes annuels d'investissements à la Commission de régulation de l'énergie (« CRE ») et, le cas échéant, aux autres organes compétents pour approbation. Dès lors, seuls les coûts ayant été approuvés sont comptabilisés en immobilisations, les autres étant comptabilisés en charges d'exploitation.</p> <p>Nous avons considéré que la valorisation des immobilisations corporelles de transport est un point clé de l'audit en raison (i) de leur importance significative dans les comptes de la société, (ii) du risque que la CRE et, le cas échéant, les autres organes compétents n'approuvent pas les programmes d'investissements ni les dépassements de budget, cette situation entraînant la comptabilisation des investissements relatifs au transport non approuvés en tant que dépenses opérationnelles.</p> <p>Immobilisations relatives au stockage</p> <p>Le montant des acquisitions d'immobilisations de stockage comptabilisées au titre de l'exercice 2019 s'élève à M€ 102.</p>	<p>Notre approche d'audit concernant les immobilisations liées au transport a consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ analyser les délibérations de la CRE et, le cas échéant, des autres organes compétents pour identifier les projets d'investissements et les dépassements qui n'ont pas été approuvés par la CRE et, le cas échéant, les autres organes compétents et identifier le traitement comptable retenu sur ces projets ;▶ analyser, par entretiens avec la direction et sur un échantillon de projets, les investissements effectués, leur degré d'avancement, les autorisations obtenues ou en cours et les méthodes de comptabilisation et corroborer ces éléments en examinant notamment la documentation juridique et technique disponible ;▶ tester, par sondages, les mises en service d'immobilisations et notamment les dépenses d'investissements approuvées par la CRE et, le cas échéant, par les autres organes compétents ;▶ analyser les immobilisations en cours et examiner si les projets abandonnés, le cas échéant, ont été dépréciés ;▶ prendre connaissance et examiner les procédures de prise d'inventaire. <p>Pour l'appréciation du risque identifié concernant les investissements liés au stockage, nous avons :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ pris connaissance et examiné les procédures de prise d'inventaire ;

Les investissements de stockage comprennent principalement du « gaz coussin » et des stations de compression. Ces actifs sont placés sous un régime de concessions soumis à l'approbation par décret du ministère de la Transition écologique et solidaire. La durée des concessions est généralement de 25 ans. Comme précisé en annexe des comptes annuels, dans la note « Immobilisations Transport et Stockage », la concession de Lussagnet arrivera à échéance le 1^{er} janvier 2043 et celle d'Izaute le 25 octobre 2030.

Les immobilisations de stockage sont amorties comme précisé en annexe des comptes annuels, dans la note « Immobilisations corporelles » selon des durées indépendantes de la durée de la concession, détaillées dans la note précitée. En cas de non-renouvellement de la concession, les immobilisations relatives à la concession devraient faire l'objet d'un amortissement accéléré.

Nous avons considéré l'évaluation des immobilisations corporelles de stockage et la présentation des éléments les concernant en annexe comme un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les comptes de la société et compte tenu des éléments de jugement nécessaires pour déterminer leur durée d'amortissement, nonobstant les durées de concession.

- ▶ apprécié les durées d'amortissement retenues au regard des modalités figurant à ce titre en annexe ;
- ▶ analysé les documentations juridiques et contractuelles des droits de concession et les dates de fin de concession ;
- ▶ estimé la durée de vie des immobilisations corporelles compte tenu des données historiques à notre disposition et de notre expérience du secteur d'activité.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 23 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

■ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Teréga, SA par votre assemblée générale du 29 mai 2012 pour le cabinet EXCO FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST et du 23 septembre 2013 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2019, le cabinet EXCO FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST était dans la huitième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la septième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Toulouse et Paris-La Défense, le 27 avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

EXCO FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST

Sandrine Bourget

ERNST & YOUNG et Autres

A blue ink signature consisting of a stylized vertical stroke and a horizontal loop.

Philippe Diu

A blue ink signature with a long, sweeping vertical stroke and a series of horizontal loops.

Romain Lancner

Bilan actif

En euros

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement	3 515 103	138 150	3 376 953	530 602
Concessions, brevets et droits similaires	123 669 479	72 045 239	51 624 240	44 568 258
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	8 972 778	668 489	8 304 289	6 608 751
- Dont immobilisations incorporelles en cours	8 304 289		8 304 289	6 608 751
Avances / immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	136 157 360	72 851 878	63 305 482	51 707 611
Terrains	24 887 538	11 764 155	13 123 383	12 885 171
Constructions	99 989 754	41 040 253	58 949 501	57 569 962
Installations techniques, matériel	2 834 837 904	1 178 591 450	1 656 246 454	1 617 267 752
Autres immobilisations corporelles	9 865 078	4 704 569	5 160 509	4 936 193
Immobilisations en cours	32 932 082		32 932 082	62 422 347
Avances et acomptes	84 863		84 863	89 363
TOTAL immobilisations corporelles	3 002 597 219	1 236 100 427	1 766 496 791	1 755 170 788
Participation				
Autres participations	378 973		378 973	1 151 433
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	118 637		118 637	50 281
TOTAL immobilisations financières (1)	497 610	0	497 610	1 201 714
Total Actif Immobilisé (II)	3 139 252 189	1 308 952 305	1 830 299 884	1 808 080 113
Matières premières, approvisionnements	27 446 607	2 224 086	25 222 520	22 590 707
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock	27 446 607	2 224 086	25 222 520	22 590 707
Avances et acomptes versés sur commandes				13 624 138
Clients et comptes rattachés	60 345 471	358	60 345 112	69 354 347
Autres créances	7 925 431		7 925 431	7 045 875
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances (2)	68 270 901	358	68 270 543	76 400 223
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				1 034
Disponibilités	25 094 518		25 094 518	15 168 365
TOTAL Disponibilités	25 094 518	0	25 094 518	15 169 399
Charges constatées d'avance (2)	1 274 066		1 274 066	1 277 555
TOTAL Actif circulant (III)	122 086 093	2 224 445	119 861 648	129 062 021
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	19 999 066		19 999 066	3 024 670
Primes remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	3 281 337 347	1 311 176 750	1 970 160 597	1 940 166 804

(1) dont à moins d'un an

(2) dont à plus d'un an

Bilan passif

En euros

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé :)	17 579 088	17 579 088
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	12 369	12 369
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	150 045	150 045
Réserve légale	1 757 909	1 757 909
Réserves statutaires ou contractuelles	130 918	130 918
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)	129 556	129 556
TOTAL Réserves	2 018 383	2 018 383
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	67 923 844	66 255 921
Acompte sur Dividendes en instance d'affectation	-34 718 699	-32 015 914
Subventions d'investissement	49 145 207	52 112 105
Provisions réglementées	279 143 519	245 688 305
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	381 253 756	351 800 301
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	509 197	509 197
Provisions pour charges	1 597 648	4 343 569
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	2 106 846	4 852 766
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	1 420 018 315	1 420 018 315
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	65 063 349	65 074 689
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	6 552 243	1 486 895
TOTAL Dettes financières	1 491 633 907	1 486 579 899
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 704 501	66 164 377
Dettes fiscales et sociales	33 405 892	30 681 845
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	55 696	24 307
TOTAL Dettes d'exploitation	95 166 088	96 870 529
Produits constatés d'avance		63 309
TOTAL DETTES (IV) (1)	1 586 799 995	1 583 513 737
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	1 970 160 597	1 940 166 804

(1) dont à moins d'un an 180 247 752

(1) dont à plus d'un an 1 406 552 243

Compte de résultat

En euros

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens	22 929 780		22 929 780	20 344 037
Production vendue services	477 480 875		477 480 875	455 938 288
Chiffres d'affaires nets	500 410 655		500 410 655	476 282 325
Production stockée				
Production immobilisée			142 396 384	168 572 467
Subventions d'exploitation				16 464
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			6 468 050	1 303 046
Autres produits			184 599	-348 630
Total des produits d'exploitation (I)			649 459 688	645 825 671
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			29 994 375	34 496 415
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-2 795 309	-1 564 660
Autres achats et charges externes			219 336 460	233 018 412
Impôts, taxes et versements assimilés			19 236 730	14 924 911
Salaires et traitements			43 503 317	40 682 867
Charges sociales			25 765 990	24 595 970
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	117 570 269	112 021 236
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	163 496	497 209
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	117 000	1 630 791
Autres charges			9 291 121	6 841 103
Total des charges d'exploitation (II)			462 183 449	467 144 255
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			187 276 239	178 681 417
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				1 296 900
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				332
Reprises sur provisions et transferts de charges			15 200 000	
Différences positives de change			0	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			15 200 000	1 297 232
Dotations financières aux amortissements et provisions			563 283	
Intérêts et charges assimilées			59 904 062	44 703 077
Différences négatives de change			0	29 186
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			60 467 345	44 732 264
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-45 267 345	-43 435 032
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			142 008 894	135 246 385

Compte de résultat (suite)

En euros

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	90 879	18 353
Reprises sur provisions et transferts de charges	8 941 885	9 220 982
Total des produits exceptionnels (VII)	9 032 764	9 239 335
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	55 347	7 185
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 582 619	1 281
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	42 397 099	35 896 059
Total des charges exceptionnelles (VIII)	46 035 065	35 904 525
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-37 002 301	-26 665 190
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	3 600 000	4 000 000
Impôts sur les bénéfices	33 482 749	38 325 274
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	673 692 452	656 362 238
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	605 768 607	590 106 318
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	67 923 844	66 255 921

Annexes aux comptes

Entité présentant les états financiers

TERÉGA SA est une entreprise domiciliée en France, dont le siège social est sis à Pau, 40 avenue de l'Europe.

Les états financiers consolidés de la Société et de ses filiales sont établis par TERÉGA Holding.

Le total du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2019 avant répartition est de 1 970 160 567 euros.

Le compte de résultat dégage un bénéfice de 67 923 844 euros.

Faits marquants

Nouveau cadre tarifaire

L'année 2019 aura été marquée par la définition de la part de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) des prochains tarifs ATRT7 et ATS2, qui entreront en vigueur en 2020, pour une durée de 4 ans et ceci par le biais des délibérations finales 2020-011 et 2020-012 du 23 janvier 2020.

Projet STEP

En 2016, TERÉGA SA et ENAGAS ont initié les études conceptuelles concernant le projet STEP.

En Juillet 2018 et conformément au règlement (UE) n ° 347/2013, TERÉGA SA et ENAGAS ont soumis une demande d'investissement pour le projet STEP aux régulateurs concernés (CRE, CNMC et ERSE).

Le 22 janvier 2019, les régulateurs ont publié leur décision sur la demande d'investissement ne parvenant pas à trouver un accord conjoint.

Le 20 juin 2019, l'ACER a notifié à TERÉGA SA et ENAGAS que le projet STEP n'était pas suffisamment mature pour une décision d'Allocation Transfrontalière des Coûts. Cependant, la conclusion de l'Agence n'excluait pas la possibilité pour les promoteurs de réexaminer la demande d'investissement.

Le 31 octobre 2019, la Commission européenne a publié sa 4ème liste de projets d'intérêt commun sans le projet STEP.

En conséquence, TERÉGA SA a décidé d'arrêter ce projet. Les coûts capitalisés de 5,2 M€ ont été passés en perte et les subventions pour 1,7 M€ versées par la Commission Européenne comptabilisés en produit. L'impact net sur les comptes clos au 31 décembre 2019 s'élève ainsi à 3,5 M€

Refinancement

Renouvellement de la ligne de crédit RCF

En date du 26 juillet 2019, TERÉGA SA a amendé et mis à jour sa ligne de crédit renouvelable syndiquée, de 250 millions d'euros à taux variable, mis en place le 28 juillet 2015, avec une échéance en juillet 2022. La nouvelle ligne a une durée de 5 ans avec une échéance en juillet 2024, et deux options d'extension de un an, auprès de banques internationales de premier rang. Elle est tirée pour un montant de 65 millions d'euros à fin décembre 2019.

Modification des contrats des obligations

La Société a convoqué en date du 12 septembre 2019 les porteurs de ses obligations, à des assemblées générales le 30 septembre, aux fins d'approuver certaines modifications des modalités des obligations, dont l'objectif principal est de relever les Ratios de lockup, afin d'obtenir une flexibilité financière supplémentaire en ligne avec la grille d'évaluation utilisée par Moody's France SAS pour la notation à long terme Baa2 de l'entreprise.

L'ensemble des modifications sollicitées par TERÉGA SA ont été approuvées par les détenteurs des obligations. Ces modifications sont effectives depuis le 18 octobre 2019.

En conséquence de l'approbation des amendements par les détenteurs des obligations publiques à échéance 2021 et 2025 et les détenteurs des obligations à échéance 2035, une commission de consentement a été octroyée pour 15,2 millions d'euros. Le paiement de cette commission a été effectué en date du 18 octobre 2019. Cette somme est étalée sur les différentes maturités des obligations engendrant un impact sur les comptes clos au 31 décembre 2019 de 563 milliers d'euros.

Contrôles fiscaux

Le 19 décembre 2018, TERÉGA SA a reçu un avis de vérification de la Direction des Vérifications Nationales et Internationales (DVNI) portant sur les exercices 2016 et 2017.

La proposition de rectification émise par le service vérificateur a été reçue le 15 novembre 2019 et ne fait pas apparaître d'éléments significatifs.

Taxe intérieure de consommation des produits énergétiques (TICPE)

Dans le cadre de son activité, la société TERÉGA SA consomme du gaz naturel pour ses besoins propres. Ces consommations peuvent être assujetties à une taxe intérieure de consommation suivant leurs utilisations.

C'est dans cette perspective que la société TERÉGA SA a pris attache le 14 juin 2019 avec la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI) afin d'obtenir une position de l'administration des douanes relative à ces consommations de gaz naturel.

Le 19 août 2019, la DGDDI confirme l'assujettissement de TERÉGA SA à la TICPE sur la consommation de gaz à usage de carburant pour l'utilisation des turbocompresseurs.

TERÉGA SA a provisionné dans ses comptes au 31 décembre 2019 une charge à payer de 3 489 471€ couvrant les exercices non prescrits pour lesquelles la société fera une régularisation en 2020.

Principes comptables

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

Les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, mis à jour par le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables et adaptations professionnelles (C. Com R. 123-180 et PCG art.531.1) ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

La charge d'impôt comptabilisée au 31 décembre 2019 est calculée en appliquant un taux de 34,43% au résultat fiscal arrêté au 31 décembre 2019.

Notes sur l'actif du bilan

Immobilisations incorporelles

Sont inscrits au compte d'immobilisations incorporelles les logiciels et brevets acquis et créés par la société. Ils sont amortis sur leur durée probable d'utilisation (au maximum 5 ans). Figurent également à ce compte des droits de transit dans des réseaux de tiers amortis sur 10 ans.

Sur l'exercice 2019, des frais de développement ont été comptabilisés pour un montant de 3 515 103 euros amortis sur 5 ans. Ces dépenses correspondent à l'effort réalisé par TERÉGA SA en matière de développement sur des projets individualisés ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

Immobilisations corporelles

Valeurs brutes

Les immobilisations corporelles sont portées à leur coût d'acquisition ou de production, à l'exception de certains terrains acquis avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Amortissements

Conformément à la mise en application du CRC 2002-10, les immobilisations sont amorties selon la durée de vie du bien. Cette approche par composant conduit à pratiquer un amortissement linéaire selon les durées d'amortissements suivantes :

	Durée sociale	Durée fiscale
MATERIEL INFORMATIQUE	5 ANS	3 ANS
MATERIEL ET OUTILLAGE	10 ANS	5 ANS
MATERIEL DE TRANSPORT	10 ANS	5 ANS
MATERIEL DE BUREAU	10 ANS	5 ANS
MATERIEL TELECOM	10 ANS	5 ANS
AMENAGEMENTS TERRAINS	10 ANS	10 ANS
AMENAGEMENTS INSTALLATIONS GENERALES	10 ANS	10 ANS
AUTRES INSTALLATIONS GENERALES	10 ANS	10 ANS
AMENAGEMENTS INSTALLATIONS SOL AUTRUI	10 ANS	10 ANS
MOBILIER DE BUREAU	10 ANS	10 ANS
POSTES DE COMPTAGE	30 ANS	15 ANS
STATIONS DE COMPRESSION – RACC. SECTIONNEMENT	30 ANS	15 ANS
BATIMENTS	25 ANS	25 ANS
IMMEUBLES SUR SOL AUTRUI	25 ANS	25 ANS
SONDAGES SOUS TERRAINS	25 ANS	25 ANS
GAZ COUSSIN	25 ANS	25 ANS
CANALISATIONS PRINCIPALES	50 ANS	25 ANS
BRANCHEMENTS	50 ANS	25 ANS

La modification des durées d'amortissements réalisée en 2008, a créé un écart entre les durées fiscales et sociales, et génère de ce fait la comptabilisation d'amortissements dérogatoires, pour un montant de 279 143 519 € au 31 décembre 2019.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS au 31/12/2019

Situations & mouvements Rubrique	Valeurs brutes à l'ouverture de l'exercice	Augmentat°	Diminutions		Valeurs brutes à la clôture l'exercice
			Cessions	Autres sorties	
Immobilisations incorporelles	122 002 719	51 802 856	0	37 648 213	136 157 362
<i>Frais de développement</i>	<i>536 213</i>	<i>2 978 891</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>3 515 104</i>
<i>Concessions Brevets Droits similaires</i>	<i>114 189 267</i>	<i>22 074 768</i>	<i>0</i>	<i>12 594 555</i>	<i>123 669 480</i>
<i>Autres Immobilisations Incorporelles</i>	<i>668 489</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>668 489</i>
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>	<i>6 608 750</i>	<i>26 749 197</i>	<i>0</i>	<i>25 053 658</i>	<i>8 304 289</i>
Immobilisations corporelles	2 890 452 393	257 464 638	0	145 319 811	3 002 597 220
<i>Terrains</i>	<i>23 951 070</i>	<i>936 469</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>24 887 539</i>
<i>dont réévaluation</i>	<i>150 045</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>150 045</i>
<i>Sol propre</i>	<i>64 884 715</i>	<i>3 177 742</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>68 062 457</i>
<i>Constructions</i> <i>Sol d'autrui</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Install générales</i>	<i>28 809 598</i>	<i>3 117 698</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>31 927 296</i>
<i>Installations Techniques Matériel Outil.</i>	<i>2 701 207 028</i>	<i>134 464 798</i>	<i>0</i>	<i>833 921</i>	<i>2 834 837 905</i>
<i>Autres</i> <i>Install générales</i>	<i>646 097</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>75 745</i>	<i>570 352</i>
<i>Immob.</i> <i>Matériel transport</i>	<i>4 865</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>4 865</i>
<i>Corporelles</i> <i>Mat bureau inf mob</i>	<i>8 437 309</i>	<i>1 780 745</i>	<i>0</i>	<i>928 194</i>	<i>9 289 860</i>
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	<i>62 422 348</i>	<i>113 987 186</i>	<i>0</i>	<i>143 477 451</i>	<i>32 932 083</i>
<i>Avances et acomptes</i>	<i>89 363</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>4 500</i>	<i>84 863</i>
Immobilisations financières	1 201 714	68 681	772 785	0	497 610
Total	3 013 656 826	309 336 175	772 785	182 968 024	3 139 252 192

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS AU 31/12/2019

Situations & mouvements Rubrique	Amortissements à l'ouverture de l'exercice	Augmentat°	Diminutions		Amortissements à la clôture l'exercice
			Cessions	Autres sorties	
Immobilisations incorporelles	70 295 107	15 151 326	0	12 594 555	72 851 878
<i>Frais de développement</i>	<i>5 609</i>	<i>132 540</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>138 149</i>
<i>Concessions Brevets Droits similaires</i>	<i>69 621 009</i>	<i>15 018 786</i>	<i>0</i>	<i>12 594 555</i>	<i>72 045 240</i>
<i>Autres Immobilisations Incorporelles</i>	<i>668 489</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>668 489</i>
Immobilisations corporelles	1 135 281 603	102 656 682	0	1 837 860	1 236 100 425
<i>Terrains</i>	<i>11 065 898</i>	<i>698 257</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>11 764 155</i>
<i>Sol propre</i>	<i>20 800 358</i>	<i>2 477 353</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>23 277 711</i>
<i>Constructions</i> <i>Sol d'autrui</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Install générales</i>	<i>15 323 994</i>	<i>2 438 548</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>17 762 542</i>
<i>Installations Techniques Matériel Outil.</i>	<i>1 083 939 276</i>	<i>95 486 095</i>	<i>0</i>	<i>833 921</i>	<i>1 178 591 450</i>
<i>Autres</i> <i>Install générales</i>	<i>451 834</i>	<i>56 964</i>	<i>0</i>	<i>75 745</i>	<i>433 053</i>
<i>Immob.</i> <i>Matériel transport</i>	<i>1 395</i>	<i>469</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 864</i>
<i>Corporelles</i> <i>Mat bureau inf mob</i>	<i>3 698 848</i>	<i>1 498 996</i>	<i>0</i>	<i>928 194</i>	<i>4 269 650</i>
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Avances et acomptes</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Immobilisations financières	0	0	0	0	0
Total	1 205 576 710	117 808 008	0	14 432 415	1 308 952 303

Immobilisations transport et stockage

Le montant des acquisitions d'immobilisations de transport comptabilisées sur l'exercice s'élève à 207 021 759 €.

Le montant des acquisitions d'immobilisations de stockage comptabilisées sur l'exercice s'élève à 102 314 416 €.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS TRANSPORT au 31/12/2019

Situations & mouvements	Valeurs nettes à l'ouverture de l'exercice	Variation Valeur Bilans	Variation Amortissements	Valeurs nettes à la clôture l'exercice
Immobilisations incorporelles	35 846 238	8 859 441	288 456	44 417 223
<i>Frais de développement</i>	330979	2 587 557	86016	2 832 520
<i>Concessions Brevets Droits similaires</i>	31 857 114	4 841 287	202440	36 495 961
<i>Autres Immobilisations Incorporelles</i>	0	0	0	0
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>	3 658 145	1 430 597	0	5 088 742
				0
Immobilisations corporelles	1 321 509 616	76 971 998	62 227 131	1 336 254 483
<i>Terrains</i>	7 729 396	637 799	267 490	8 099 705
<i>Sol propre</i>	30 462 522	3 177 742	1 701 000	31 939 264
<i>Constructions</i>	0	0	0	0
<i>Install générales</i>	9 685 120	1 854 462	1 757 035	9 782 547
<i>Installations Techniques Matériel Outil.</i>	1 227 115 232	83 522 428	58 219 694	1 252 417 966
<i>Autres</i>	0	0	0	0
<i>Install générales</i>				
<i>Immob.</i>	3 469	0	469	3 000
<i>Matériel transport</i>				
<i>Corporelles</i>	3 266 700	474 533	281 443	3 459 790
<i>Mat bureau infmob</i>				
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	43 169 652	-12 690 466	0	30 479 186
<i>Avances et acomptes</i>	77 525	-4 500	0	73 025
				0
Immobilisations financières	1 201 697	-704 087	0	497 610
Total	1 358 557 551	85 127 352	62 515 587	1 381 169 316

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS STOCKAGE au 31/12/2019

Situations & mouvements	Valeurs nettes à l'ouverture de l'exercice	Variation Valeur Bilans	Variation Amortissements	Valeurs nettes à la clôture l'exercice
Immobilisations incorporelles	15 861 373	5 295 202	2 268 315	18 888 260
<i>Frais de développement</i>	199625	391 334	46 524	544 435
<i>Concessions Brevets Droits similaires</i>	12 711 144	4 638 926	2 221 791	15 128 279
<i>Autres Immobilisations Incorporelles</i>	0	0	0	0
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>	2 950 604	264 942	0	3 215 546
				0
Immobilisations corporelles	433 661 173	35 172 829	38 591 691	430 242 311
<i>Terrains</i>	5 155 775	298 670	430 767	5 023 678
<i>Sol propre</i>	13 621 834	0	776 353	12 845 481
<i>Constructions</i>	0	0	0	0
<i>Sol d'autrui</i>	0	0	0	0
<i>Install générales</i>	3 800 486	1 263 236	681 513	4 382 209
<i>Installations Techniques Matériel Outil.</i>	390 152 519	50 108 449	36 432 480	403 828 488
<i>Autres</i>	194 262	-75 745	-18 781	137 298
<i>Install générales</i>	0	0	0	0
<i>Immob. Matériel transport</i>	0	0	0	0
<i>Corporelles</i>	1 471 763	378 018	289 359	1 560 422
<i>Mat bureau infmob</i>	0	0	0	0
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	19 252 696	-16 799 799	0	2 452 897
<i>Avances et acomptes</i>	11 838	0	0	11 838
				0
Immobilisations financières	17	-17	0	0
Total	449 522 563	40 468 014	40 860 006	449 130 571

Par décret du 12 décembre 2006, la concession de stockage de gaz d'Izaute a été prolongée pour une durée de 25 ans à compter du 26 octobre 2005 et jusqu'au 25 octobre 2030.

Par décret du 8 décembre 2017, la concession de stockage de gaz de Lussagnet a été prolongée pour une durée de 25 ans à compter du 31 décembre 2017 et jusqu'au 1^{er} janvier 2043.

Les immobilisations de stockage sont amorties selon des durées indépendantes de la durée de concession.

Mise au rebut

Le montant brut des mises au rebut de l'année s'élève à 14 432 415 €, pour une valeur nette de 0 €.

Immobilisations en cours

Les immobilisations en cours sont valorisées à leur coût de production comprenant les dépenses de matériel, les dépenses externes (sous-traitance) et une quote part de dépenses de personnel.

Toute dépense liée à un projet d'investissement est comptabilisée systématiquement en charge.

Chaque fin de mois, une écriture de production d'immobilisation neutralise la charge au compte de résultat (compte 722000) avec en contrepartie un compte d'immobilisation en cours.

Les dates de mises en service des immobilisations complexes s'entendent à la date de réception du PV de conformité de la Direction Régionale de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) pour les canalisations et le stockage.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières se répartissent comme suit :

- Titres de participations pour 378 973 euros
 - 773 233 actions 3GRT pour 773 €
 - 3 590 actions Déclaranet pour 359 000 €
 - 19 200 actions Prisma pour 19 200 €

- Dépôts et cautionnements pour 118 637 euros

Sur décision du 09 mai 2019 3GRT SAS a procédé à une réduction de Capital qui s'est traduit par une diminution de la valeur nominale du titre à 0.001€, ainsi la valeur brute des titres dans les comptes de TERÉGA SA est passée de 773 233 € à 773€.

Stock et en-cours

Les stocks sont évalués d'après la méthode de coût moyen pondéré.

Le coût d'entrée en stock des articles comprend les frais réels accessoires d'achat (hors transport).

Les travaux en cours sont valorisés à leur coût de production qui comprend les dépenses de matériel et les dépenses externes.

Les stocks au 31 décembre 2019 sont comptabilisés sur la base de l'inventaire permanent.

La provision pour dépréciation du stock de matières et fournitures est constituée sur la base de l'analyse détaillée de chaque article. La date de dernier mouvement de l'article est comparée à la date de clôture. La différence obtenue permet de calculer un nombre d'années qui détermine le pourcentage de provision.

Nombre d'années	Pourcentage
- de 5 ans	0%
de 5 à 6 ans	5%
de 6 à 7 ans	10%
de 7 à 8 ans	20%
de 8 à 9 ans	40%
de 9 à 10 ans	60%
de 10 à 11 ans	80%
+ de 11 ans	100%

Variations des stocks

	GAZ EQUILIBRAGE	GAZ BESOINS PROPRES	MATÉRIEL		En euros
			BRUT	DEPRECIATION	TOTAL
Au 01/01/2019	613 836	7 940 557	16 096 905	2 060 591	22 590 707
Variation	-81 871	-559 760	3 436 940	163 495	2 631 814
Au 31/12/2019	531 965	7 380 797	19 533 845	2 224 086	25 222 521

Etat des créances au 31 décembre 2019

CREANCES en euros	BRUT AU 31/12/2019	ECHEANCES		
		A MOINS	A PLUS	
		1 AN	1 AN	
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	118 637	0	118 637	
AVANCES ET ACOMPTES VERSES / CDES	0	0	0	
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT				
Clients douteux ou litigieux	7 079	5 175	1 904	
Autres créances clients	69 338 034	69 338 034	0	
Personnel et comptes rattachés	84 024	84 024	0	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	62 166	62 166	0	
	Impôts sur les bénéfices	5 290 910	5 290 910	0
État et autres	Taxe sur la valeur ajoutée	1 437 594	1 437 594	0
Collectivités Publiques	Autres impôts, taxes et versements assimilés	170 489	170 489	0
	Subventions reçues	0	0	0
Groupe et autres associés		0	0	0
Débiteurs divers	880 248	880 248	0	
CHARGES A ETALER	19 999 066	2 569 294	17 429 772	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 274 066	1 271 066	3 000	
TOTAL	98 662 313	81 109 000	17 553 313	

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance relatives à l'exploitation s'élèvent à 1 274 066 €, y compris la facture TERÉGA SAS de management fees au titre du 1^{er} trimestre 2020, d'un montant de 1 212 750 €.

Notes sur le passif du bilan

Capitaux propres

Le capital est composé de 2 197 386 actions de 8 euros.

L'Assemblée Générale du 2 mai 2019 approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2018 d'un montant de 66 255 921 euros, telle que proposée par le Conseil d'Administration et décide en conséquence de verser à TERÉGA SAS des dividendes pour un montant de 34 240 227 euros. Ce montant est le solde de dividendes restant après le versement d'un acompte de 32 015 914 euros décidé le 7 décembre 2018 par le Conseil d'administration de la Société et versé sur décembre 2018.

Sur décision du Conseil d'administration du 17 octobre 2019, TERÉGA SA a versé le 12 décembre 2019 à TERÉGA SAS un acompte sur dividende d'un montant total de 34 718 699 euros.

	Situation au 01/01/2019	Variation	Situation au 31/12/2019
Nombre d'actions	2 197 386	0	2 197 386
Valeur nominale de l'action	8		8
Capital social ou individuel	17 579 088		17 579 088
Prime d'émission, de fusion, d'apport	12 369		12 369
Écart de réévaluation	150 045		150 045
Réserve légale	1 757 909		1 757 909
Réserves statutaires ou contractuelles	130 918		130 918
Autres réserves	129 556		129 556
Report à nouveau			
Acompte sur dividendes	-32 015 914	-2 702 785	-34 718 699
Résultat de l'exercice 2018	66 255 921	-66 255 921	
Résultat de l'exercice 2019		67 923 844	67 923 844
Subventions d'investissement (**)	52 112 105	-2 966 898	49 145 207
Provisions règlementées (*)	245 688 305	33 455 214	279 143 519
Total	351 800 301	29 453 455	381 253 756

(*) Amortissements dérogatoires

(**) Subventions européennes

Provisions pour risques et charges

La société constitue une provision chaque fois qu'un risque constitue une obligation vis-à-vis d'un tiers et pour laquelle le passif probable peut être estimé avec une précision suffisante.

Les provisions pour risques s'élèvent à 509 197 € au 31 décembre 2019 sans variation par rapport à l'exercice précédent.

Les provisions pour charges s'élèvent à 1 597 648 €, réparti ainsi :

Provisions pour charges	Situation au	Mouvements		Situation au
	01/01/2019	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
Contentieux RH	453 000		132 000	321 000
Médaille du travail	976 000	117 000	17 000	1 076 000
MIP	221 457		20 809	200 648
Droit à cessation anticipé d'activité	1 154 112		1 154 112	0
Autres	1 539 000		1 539 000	
Total	4 343 569	117 000	2 862 921	1 597 648

Etat des dettes au 31 décembre 2019

DETTES	BRUT AU 31/12/2019	ECHEANCES		
		A MOINS 1 AN	DE 1 AN A 5 ANS	A PLUS 5 ANS
Emprunts obligataires	1 400 000 000		500 000 000	900 000 000
Emprunts auprès des étab. de crédit	65 000 000	65 000 000		
Emprunts et dettes financières divers	6 552 243		6 552 243	
Intérêts courus sur emprunt	20 081 664	20 081 664		
Fournisseurs et comptes rattachés	61 704 501	61 704 501		
Personnel et comptes rattachés	11 699 106	11 699 106		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	9 830 009	9 830 009		
État et autres	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée	6 354 529	6 354 529	
Collectivités Publiques	Autres impôts, taxes et versements assimilés	5 522 248	5 522 248	
	Subventions reçues			
Dettes sur immobilisation				
groupe et associés				
Autres dettes	55 696	55 696		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
TOTAL	1 586 799 996	180 247 753	506 552 243	900 000 000

La structure financière est composée de :

- Emprunt obligataire public pour 550 000 000 €, durée 10 ans, taux 2.200%.
- Emprunt obligataire privé pour 350 000 000 €, durée 20 ans, taux 2.998%.
- Emprunt obligataire souscrit en juillet 2011 pour 500 000 000 €, durée 10 ans, taux 4.339%.
- Ligne de crédit RCF de 250 000 000 € : ligne de crédit utilisée pour partie en 2019 dont un solde au 31 décembre 2019 de 65 000 000 €

En €

Tirage		Remboursement	
déc-18	65 000 000	janv-19	-10 000 000
		févr-19	-16 000 000
juin-19	18 000 000	mars-19	-7 000 000
juil-19	8 000 000	avr-19	-22 000 000
sept-19	13 000 000	mai-19	-10 000 000
oct-19	5 000 000	nov-19	-17 000 000
déc-19	38 000 000		
		Reste dû	65 000 000

Notes sur le compte de résultat

Produits d'exploitation

En euros

	31/12/2019	31/12/2018
Chiffre d'affaires	500 410 655	476 282 325

Il est constitué des éléments suivants :

En euros :

- Recettes de capacités de Transport	278 918 831	246 153 095
- Recettes de capacités de Stockage	161 183 652	153 471 560
- Accord inter-opérateurs	34 291 019	33 911 760
- Recettes de raccordements et d'interface	2 091 700	2 826 765
- Autres prestations de services	64 071	75 199
- Autres produits d'activités	2 591 602	4 573 809
- Ventes de gaz naturel pour équilibrage	22 929 780	20 344 036
- Subvention	-1 660 000	14 926 101

Production immobilisée	142 396 384	168 572 467
-------------------------------	--------------------	--------------------

Reprise sur amortissements et provisions, transferts de charges	6 468 050	1 303 046
--	------------------	------------------

Reprise des provisions Risques et charges	0	169 915
Reprise des provisions retraites	2 862 920	878 553
Reprise des provisions pour dépréciation client	0	0
Transfert des charges d'exploitation	3 605 130	254 578

Le transfert des charges d'exploitation comprend :

- Les remboursements reçus des compagnies d'assurances sur les sinistres,
- Les remboursements reçus des organismes sociaux (indemnités journalières), ou de formation,
- Les travaux facturés dans le cadre de conventions de prestations à tiers.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation comprennent des dépenses d'investissements neutralisées par les productions d'immobilisations.

Ces charges d'exploitation sont affectées dans les postes suivants :

En euros :	31/12/2019	31/12/2018
Variation de stock	921 911	687 210
Autres achats et charges externes	116 167 699	150 733 435
Impôts, taxes et versements assimilés	339 533	257 529
Salaires et traitements	8 796 040	9 074 644
Charges sociales	5 189 441	5 370 937
Autres charges d'exploitations	3 927 060	3 488 219
Total dépenses d'investissements	135 341 684	169 611 974

Les autres achats et charges externes se décomposent ainsi :

En milliers d'€	2019	2018
Autres achats	69 941	92 673
Sous-traitance générale	51 998	51 585
Locations et charges locatives	5 403	4 661
Entretiens et réparations	73 655	68 557
Primes d'assurance	1 327	1 427
Divers	1 878	1 917
Honoraires	3 473	2 218
Publicités	1 502	3 014
Transports	410	297
Déplacements, missions	3 186	3 460
Frais postaux	2 814	2 638
Services bancaires	3 132	166
Autres charges externes	617	404
	219 336	233 018

Impôts sur les bénéfices

En euros :	31/12/2019	31/12/2018
La charge d'intégration fiscale au 31 décembre 2019 s'élève à :	33 482 749	38 262 275

Décomposition :		
- provision au titre de l'année 2019	33 375 473	37 779 998
- contribution sociale	1 076 212	1 222 439
- crédits d'impôt 2019	-741 038	-903 732
- solde d'IS 15 mai 2019	-227 898	-450
- CICE 2019	0	164 020
	<hr/>	<hr/>
	33 482 749	38 262 275

Décomposition des crédits d'impôt 2019		
- CI Mécénat	204 677	214 350
- CICE	500 911	164 020
- CI Recherche	35 450	462 840
- CI Famille	0	62 122
- CI apprentissage	0	400
- CI sur dividendes	0	0
	<hr/>	<hr/>
	741 038	903 732

Autres informations

<u>EFFECTIF ventilé par catégorie</u>	31/12/2019	31/12/2018
- Cadres	269	251
- OETAM	384	360
Total effectif	653	611
<u>EFFECTIF moyen employé pendant l'exercice</u>		
- Cadres	265,58	246,00
- OETAM	370,83	360,75
Total effectif moyen	636,41	606,75

Intégration fiscale

TERÉGA SA appartient au groupe d'intégration fiscale constitué par TERÉGA Holding SAS.

Engagements hors bilan

L'évaluation actuarielle des engagements sociaux en norme IAS 19 a été transmise le 27 janvier 2020 par le cabinet Mercer.

Les montants ci-dessous sont issus du rapport des actuaires :

	En K€						
	CAA P15300	IFC P15300	MIP P15300	PEC P15300	Malakoff P15300	CET P15300	TOTAL
Au 01/01/2019	13 127	7 643	4 925	310	319	1 816	28 140
Dotation	907	606	401	5	5	27	1 951
Cout des services rendus	571	494	327				1 392
Cout des services passés	131						131
Charges d'int	205	112	74	5	5	27	428
Réévaluation d'autres							
Reprise	-1 385	-555	-10	-63	0	-78	-2 091
Prest versés/emp	-1 385	-555	-10	-63		-78	-2 091
Reclassement							
Sous total	12 649	7 694	5 316	252	324	1 765	28 000
Gains/pertes act 2019	680	476	1 293	-15	28	134	2 596
Au 31/12/2019	13 329	8 170	6 609	237	352	1 899	30 596

Les avantages du personnel sont principalement composés des éléments suivants :

- MIP (Mutuelle de l'Industries du Pétrole),
- Droit de cessation anticipé d'activité (CAA),
- Indemnités de fin de carrière (IFC),
- PEC (Plan épargne choisie),
- Malakoff,
- CET (Compte épargne temps),
- Médailles du travail.

Engagements reçus au 31 décembre 2019

Cautions bancaires clients	64 120 004 €
Cautions bancaires fournisseurs	12 158 647 €

Rémunération de l'activité des administrateurs

La rémunération de l'activité des administrateurs en 2019 s'élève à 175 000 euros.

Evènements post-clôture

Enquête de la Commission Européenne

La Commission européenne, par une notification reçue par les autorités françaises le 2 mars 2020, a ouvert une enquête d'aide d'Etat sur le mécanisme de régulation des activités de stockage de gaz naturel en France. A ce stade, TERÉGA n'a pas de visibilité sur la durée ou les impacts potentiels de cette enquête sur le modèle économique de l'activité de stockage en France.

COVID 19

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact limité sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettraient en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.